

ELVEN

Place de Verdun 56250
ELVEN
Téléphone : 02 97 53 31 13
E-mail : mairie@elven.fr



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



| Mode d'emploi



1

UN CMJ, C'EST QUOI

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le conseil municipal des jeunes est un engagement citoyen qui permet aux jeunes de réaliser des projets qui leur tiennent à coeur, de soumettre des idées, d'être les interlocuteurs privilégiés des élus, mais aussi de l'ensemble de la population.

Le CMJ est aussi un lieu d'apprentissage de la citoyenneté. C'est une opportunité pour les jeunes de participer à la vie de leur commune, à ses actions, de découvrir les instances de la démocratie locale, d'être le porte-parole de la population et notamment des jeunes concitoyens.



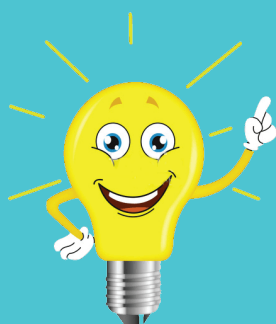
POUR QUOI FAIRE ?

C'est l'opportunité de donner ton avis sur des sujets qui concernent la jeunesse, être à l'écoute des demandes et des idées des autres jeunes et les représenter. Etre force de proposition auprès du Conseil Municipal et s'initier concrètement à la citoyenneté et à la démocratie.



REPRÉSENTER TOUS LES ENFANTS DE LA COMMUNE

Les jeunes conseillers municipaux représentent les enfants habitants à Elven ou scolarisés sur la commune pour 2 ans.



PROPOSER DES PROJETS

Proposer, élaborer et réaliser des projets et des actions pour améliorer la vie quotidienne des habitants.



LE CMJ EST COMPOSÉ DE 18 ENFANTS

Le CMJ est composé de 18 enfants scolarisés en CM2 et en 6^{ème} et habitant la commune.

TU VEUX ÊTRE ÉLU

QUE DOIS-TU FAIRE ?



> ÊTRE ÉLÈVE DE CM2 OU 6^{ÈME}



> HABITER ELVEN



> EN PARLER À TES PARENTS POUR QU'ILS SOIENT D'ACCORD AVEC TON ENGAGEMENT



> PRÉPARER TON PROGRAMME EN PARLANT AVEC TES COPAINS POUR CONNAÎTRE LEURS ENVIES ET LEURS BESOINS



> REMPLIR LE DOSSIER DE CANDIDATURE

(le dossier est disponible auprès de ton enseignant, en mairie, au service Vie Scolaire ou bien téléchargeable sur le site de la ville www.elven.bzh)



> FAIRE TON AFFICHE

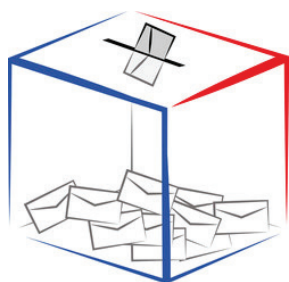


> TENIR LE BUREAU DE VOTE

3 | TU VEUX ÊTRE ACTEUR DE TA COMMUNE ?

...alors vote pour les conseillers municipaux !

S'exprimer
pour s'impliquer !



TU ES UN ÉLÈVE DE CM2 OU DE 6^{ÈME}

Si tu es élève de CM2 ou de 6^{ème} des écoles d'Elven, tu peux voter pour les conseillers municipaux dans ta ville.

SI TU HABITES ELVEN ET QUE TU VAS À L'ÉCOLE SUR UNE AUTRE COMMUNE

Tu vas à l'école sur une autre commune, demande à être inscrit sur la liste électorale en mairie pour pouvoir voter.

TU VOTERAS POUR ÉLIRE :

- 9 jeunes de CM2
- 9 jeunes de 6^{ème}

Le Conseil Municipal est composé de 18 jeunes, élus pour un mandat de 2 ans.

Sur le modèle du Conseil Municipal des adultes, il se réunit en séances plénières et en commissions.

Encadrés par des animateurs, les commissions autour de thématiques choisies (culture, sport, social, cadre de vie,...) et le Conseil Municipal se réunissent des samedis matin (environ une fois par mois).

Le CMJ formule des propositions qui sont soumises à l'approbation du Conseil municipal des adultes.

DU 22 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE

> **Date limite de dépôt des candidatures et des programmes.**

DU 14 AU 28 NOVEMBRE

> **Affichage des promesses électorales**

DU 28 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE

> **Élections et proclamation des résultats**

Les bureaux de vote se tiennent en mairie ou au sein du collège. Les cartes électorales sont distribuées le jour du scrutin.

Chaque électeur choisit un candidat, grâce au bulletin de vote, puis signe le registre de vote. A l'issue du scrutin, les bulletins sont dépouillés et les résultats annoncés.